



**CAHIER DES CHARGES  
ORGANISATION FINALES REGIONALES  
2014/2015  
U19 jeu à 11 et Sénior**

**Infrastructures :**

**Deux terrains** dont un pour l'échauffement des équipes seniors pendant la finale junior.  
Le terrain prévu pour les matchs doit avoir une tribune en dur de préférence. Le terrain doit être tracé selon les normes en vigueur de la FFFA (ligne des 9 yards, hashmarks, lignes tous les 10 yards).

Il faut compter sur **4 vestiaires de 30 places minimum** pour accueillir simultanément les équipes juniors en milieu de matinée et les équipes seniors en fin de matinée.

Les finales peuvent se dérouler soit un samedi ou un dimanche de 10 h à 19 heures

Une table pour poser les trophées.

**Personnel :**

L'organisateur doit avoir une ou deux personnes affectées à l'accueil des équipes (ouvertures des vestiaires), arbitres et représentants de la LFFA/FFFA tout au long de la journée. Ces personnes sont mobilisées à cette tâche TOUT AU LONG de la journée.

**Communication :**

L'organisateur a la charge financière de la communication par voie d'affichage, radio, Internet de l'événement. L'ensemble des supports doit être prêt pour diffusion 10 jours avant la date de la finale. Ils doivent tous avoir une référence visuelle (logo officiel) de la LFFA et de la FFFA, des équipes

**Ligue Francilienne de Football Américain.**  
**8 rue Armand Numès – 92600 Asnières-Sur-Seine**  
Tél : 01.47.90.43.62      Fax : 01.47.93.35.68  
[l2a@l2fa.fr](mailto:l2a@l2fa.fr) ; [ctr@l2fa.fr](mailto:ctr@l2fa.fr) ; [jyc@l2fa.fr](mailto:jyc@l2fa.fr)  
Siret : 424 379 568 000 27 – APE : 9319Z  
Association sportive, loi 1901 – N° 02024887

participantes et bien sûr celle du club organisateur s'il ne fait pas parti des finalistes. Pour les supports vidéo une mention de la LFFA et de la FFFA est également obligatoire.

Autour du terrain un espace doit être réservé pour accueillir les banderoles de la LFFA et de ses partenaires (région Ile de France).

L'organisateur peut mettre en place un système sonore pour commenter le match et/ou passer de la musique, il lui appartiendra de respecter le silence pendant le déroulement de chaque jeu. En cas de diffusion de musique il lui appartiendra de faire les déclarations nécessaires auprès de la SACEM.

#### **Arbitrage :**

La LFFA s'engage à mettre à disposition des équipes une voire deux équipes d'arbitrage pour encadrer les deux finales. Les frais sont à la charge de la LFFA.

#### **Médical :**

Il appartiendra à l'organisateur de mobiliser pour l'ensemble de la journée une équipe de secours et uniquement une équipe de secours capable de s'occuper à la fois des joueurs mais aussi le cas échéant du public. Les frais sont à la charge de l'organisateur.

#### **Buvette :**

L'organisateur devra prévoir un espace de restauration rapide (froide et chaude) pour le public et les joueurs. La recette de la buvette reste entièrement au bénéfice de l'organisateur.

#### **Hygiène :**

L'organisateur devra veiller à ce que des toilettes hommes/femmes ET personnes à mobilité réduite soit accessibles à proximité des tribunes.

#### **Relations Publiques :**

L'organisateur doit prévoir un lieu de réception pour l'accueil des élus municipaux, régionaux. Ce cocktail se déroulera à la fin du match junior et avant le coup d'envoi du match sénior. Pour son organisation (nombre de personnes principalement) il faut prévenir la ligue en amont

Le lieu du cocktail doit être choisi dans l'enceinte du complexe sportif où les matchs se dérouleront.

**Ligue Francilienne de Football Américain.**  
**8 rue Armand Numès – 92600 Asnières-Sur-Seine**  
Tél : 01.47.90.43.62      Fax : 01.47.93.35.68  
[l2a@l2fa.fr](mailto:l2a@l2fa.fr) ; [ctr@l2fa.fr](mailto:ctr@l2fa.fr) ; [jyc@l2fa.fr](mailto:jyc@l2fa.fr)  
Siret : 424 379 568 000 27 – APE : 9319Z  
Association sportive, loi 1901 – N° 02024887

## **ETUDE DU DOSSIER**

Pour être retenu, le dossier de candidature doit **OBLIGATOIREMENT** comporter une lettre d'engagement ferme du Service des Sports de la municipalité concernée explicitant la mise à disposition des terrains, vestiaires et mises en conformité des terrains.

## **DATE DU DEPOT DU DOSSIER**

**31 janvier 2015**

## **REPONSE A LA CANDIDATURE**

**15 février 2015**

**Ligue Francilienne de Football Américain.**  
**8 rue Armand Numès – 92600 Asnières-Sur-Seine**  
Tél : 01.47.90.43.62      Fax : 01.47.93.35.68  
[l2a@l2fa.fr](mailto:l2a@l2fa.fr) ; [ctr@l2fa.fr](mailto:ctr@l2fa.fr) ; [jyc@l2fa.fr](mailto:jyc@l2fa.fr)  
Siret : 424 379 568 000 27 – APE : 9319Z  
Association sportive, loi 1901 – N° 02024887